



Note de présentation brève et synthétique

Budget primitif 2026 de la communauté de communes du Nord Est Béarn

Le contexte d'exécution du budget 2026

Le contexte français dans lequel s'inscrit ce budget est marqué par une croissance faible qui pourrait avoisiner les +0,7 % en moyenne en 2025.

Le taux de chômage reste bas au regard de l'historique des quatre dernières décennies, à 7,5 % et l'inflation faible (1%).

Pourtant, l'incertitude politique inquiète, tant les investisseurs qui achètent de la dette française, que les ménages (le taux d'épargne est toujours très élevé) et les entreprises (investissements en recul de 1,5 % sur un an et créations nettes d'emploi quasiment nulles).

La Banque Centrale Européenne a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire au 1er semestre mais elle a opté pour le statu quo en juillet et en septembre. Le niveau actuel des taux directeurs (2 % pour le taux de dépôt) est considéré comme neutre sur l'économie.

Évolution en %	2024	2025	2026	2027
Croissance du PIB réel	1,1	0,7	0,9	1,1
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	2,3	1,0	1,3	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, fin d'année)	7,4	7,5	7,6	7,4

Source : [Banque de France](#), 15 septembre 2025.

Au niveau de l'intercommunalité, le budget a été bâti avec les hypothèses annoncées lors du projet de loi de finances et notamment :

- le gel des fractions de TVA attribuées aux EPCI
- la réduction de 25 % de la compensation de l'abattement de moitié des valeurs locatives des établissements industriels instituée en 2021 (soit - 58,2 K€)
- la remobilisation du FDPTP au sein des variables d'ajustements
- l'absence de FCTVA sur les dépenses d'investissement 2026 en raison du projet de modification du calendrier de versement aux EPCI
- la fin d'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA.

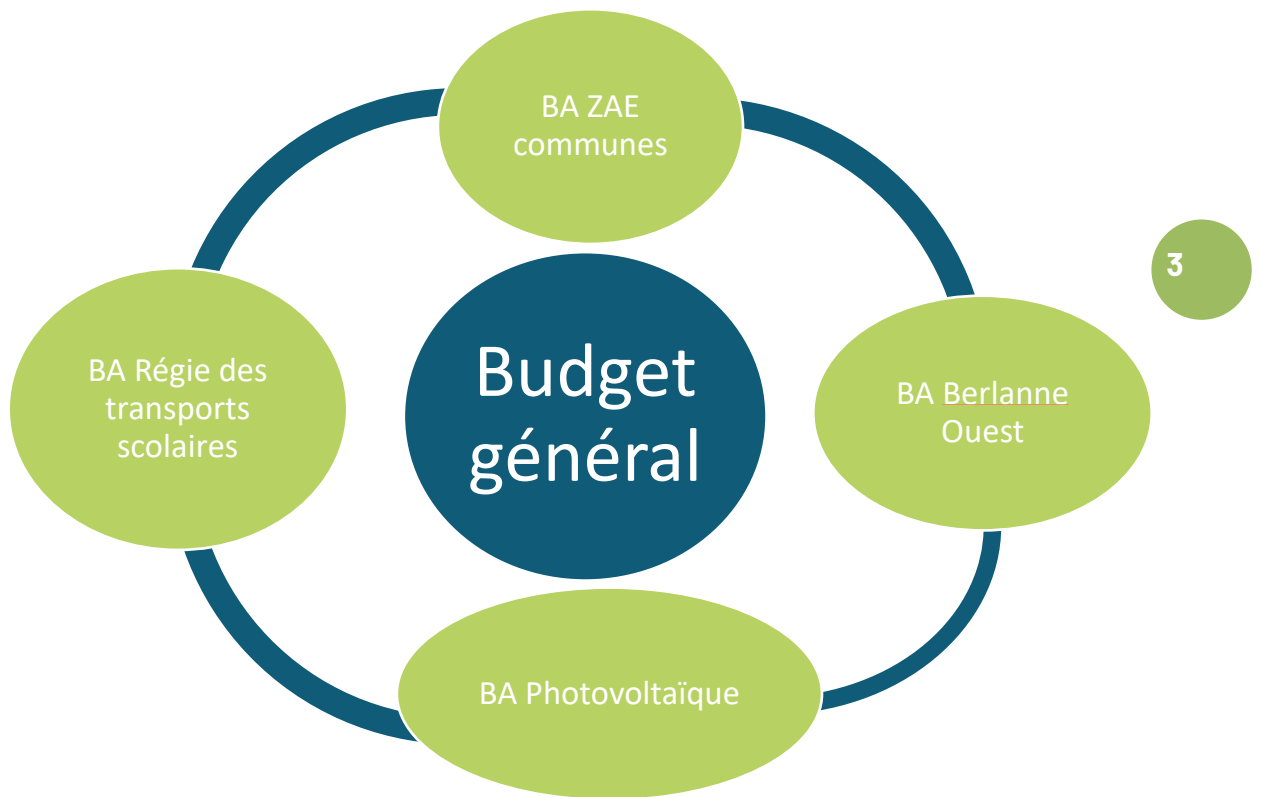
La population de l'intercommunalité est passée de 35 562 habitants en 2024 à 35 734 en 2025, soit une augmentation de 172 habitants. Cette tendance devrait se poursuivre en 2026.

Les priorités du budget 2026 demeurent de :

- Poursuivre une politique ambitieuse en matière d'action sociale en pérennisant les structures et services actuels tout en favorisant le développement de nouveaux projets répondant aux besoins de la population dans ce domaine ;
- Faire du Nord Est Béarn un espace propice à l'entrepreneuriat ;
- Penser et mettre en œuvre des projets en faveur de la transition énergétique et écologique pour un territoire résilient face au changement climatique ;
- Participer à une offre de service sportive et culturelle de proximité ;
- Structurer l'organisation interne tant en termes de méthodologie que d'outils performants.

La structure du budget primitif 2026

La communauté de communes affiche 4 budgets annexes (dont un autonome) au côté du budget général :



La présente analyse se focalise dans un premier temps sur le budget général avant d'offrir une vue consolidée et une présentation des budgets annexes.

La section de fonctionnement

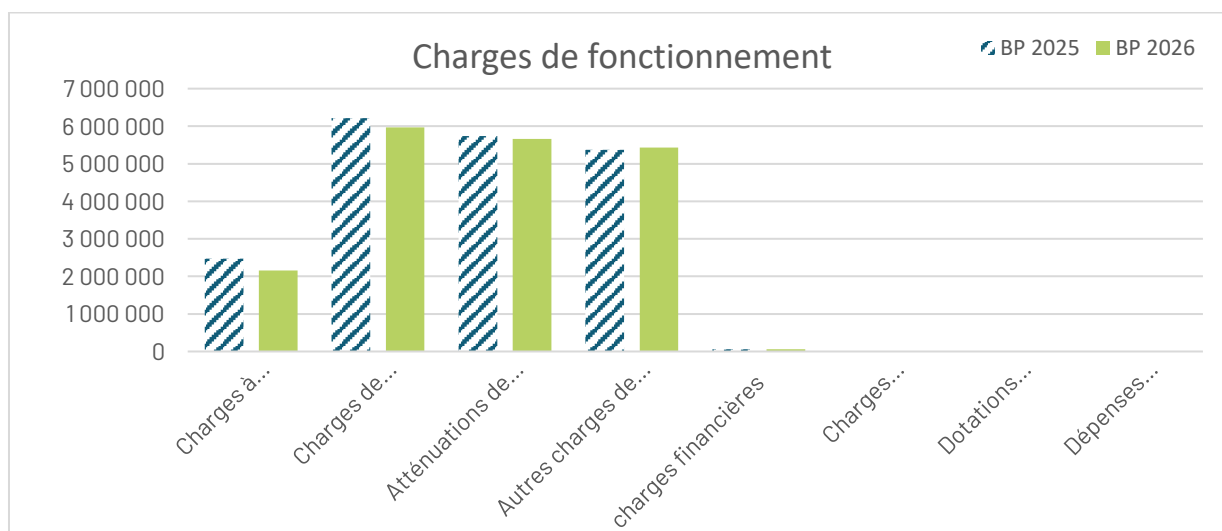
La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** atteignent au global 19 284 516 €, contre 19 863 072,14 € l'an dernier. Soit une baisse de + 3 % sur l'exercice.

DEPENSES	Budget primitif 2026	CA 2025	BP 2025
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 154 110,00	0,00	2 476 604,60
012. DEPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 965 377,00	0,00	6 212 377,35
014-ATTENUATION DE PRODUITS	5 661 037,00	0,00	5 741 037,00
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 431 594,00	0,00	5 370 418,00
Total des dépenses de gestion courante	19 212 118,00	0,00	19 800 436,95
66-CHARGES FINANCIERES	61 398,00	0,00	57 351,19
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00	0,00	5 000,00
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000,00	0,00	284,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	19 284 516,00	0,00	19 863 072,14
023- Virement à la section d'investissement	213 286,00	0,00	3 506 480,81
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	470 000,00	0,00	405 773,71

4

Total dépenses de fonctionnement	19 967 802,00	0,00	23 775 326,66
D002 - Report déficit n-1			
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	19 967 802,00	0,00	23 775 326,66



Chapitre 011 – charges à caractère générale

Budget 2026	Budget 2025
2 154 110,00	2 476 604,60

Achat de repas (art 6042) : légère progression suite à des augmentations de tarifs notamment sur les ALSH et la fourniture de repas sur la SMA de Nousty durant les travaux (baisse concomitante des achats alimentaires – art 60623)

Fluides : réajustements selon le réalisé projeté en 2025 avec intégration des économies liées aux travaux de rénovation notamment sur l'éclairage public

Etudes :

- 7,6 K€ pour l'aide à la rédaction du document unique
- Etude sur l'habitat pour 20 K€ (subvention de 50 %)
- PCAET : 20 K€ pour l'accompagnement d'un groupe pilote d'agriculteurs, 10,8 K€ pour un marché de diagnostics empreinte carbone des filières agricoles et 20 K€ pour des actions autour de la biodiversité
- Accompagnements annuels sur les plans de gestion des pelouses sèches, de la zone humide de Ger et de Natura 2000
- Maîtrise d'œuvre pour l'entretien des trois PLR du territoire (20 K€)
- Etudes sur les stratégies foncières et de communication digitale du service de développement économique

Enveloppe pour les contentieux (9 K€) et les recours aux procédures d'expulsion pour l'occupation illicite par les Gens du voyage (16 K€)

Frais de ménage : ajustements aux tarifs 2026 et inscription du ménage de la MSP de Soumoulou sur l'année soit 28 K€ au total (inclus dans les charges locatives)

Remboursements de frais aux communes : changement de chapitre des remboursements à la mairie de Lembeye pour l'entretien du CMS (au chap 65 jusque-là)

Participations - Article 6281		
	BP 2026	BP 2025
ADCF - INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE	4 200,00	4 100,00
ASSOCIATION DES MAIRES DES PYRENEES ATLANTIQUES	2 500,00	2 400,00
AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE	27 000,00	22 800,00
INITIATIVE BEARN	5 250,00	5 250,00
CCI PAU BEARN	1 800,00	1 800,00
INSTITUTION ADOUR	300,00	300,00
AGENCE ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE		5 750,00
TERRITOIRE D'ENERGIE 64	5 000,00	6 000,00
TERRITOIRE D'ENERGIE 64 - Eclairage public	1 500,00	1 500,00
TERRITOIRE D'ENERGIE 64 - IRVE location véhicule électrique	300,00	300,00
INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR	79 000,00	78 800,00
AUDAP	5 000,00	5 000,00
ASS FAMILLE ENFANCE EDUCATION POPULAIRE		5,00
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT		100,00
ASSOCIATION LOISIRS ET JEUNESSE (Artigueloutan)	25 700,00	25 700,00
CAUE	1 700,00	1 700,00
TOTAL	159 250	161 405

Chapitre 012 - charges de personnel :

Budget 2026	Budget 2025
5 965 377,00	6 212 377,35

La CCNEB avait un effectif de 126 agents au 31/12/2025 et 127.50 prévu pour le BP 2026

Eléments qui s'imposent :

- + 3points de cotisation patronale CNRACL (63k€)
- Glissement vieillesse et technicité (GVT) de + 70 K€

Hypothèses de travail intégrées à débattre lors des prochains Conseils

Communautaires :

- Engagement de la révision des LDG à partir de 2026
- Réforme de la Protection Sociale Complémentaire : enveloppe de 56 K€ maximum dès 2026
- Evolution du tableau des emplois : + 1,5 ETP à partir de mi 2026 pour répondre aux évolutions des missions de la collectivité

Éléments décidés ou subis produisant leurs effets en 2026 :

- Emploi de chargé de mission habitat mobilité sur année pleine
- Emploi de conseiller France Rénov sur année pleine
- Service du Transport à la demande en fonctionnement maximum sur année pleine (ouverture du service en septembre 2025)

CHAPITRE 014 – ATTENUATIONS DE PRODUITS

Budget 2026	Budget 2025
5 661 037,00	5 741 037,00

7

Attributions de compensation : en l'absence de transfert de compétence, maintien de l'enveloppe 2025, soit 5 222 K€.

Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : dispositif institué à la suite de la suppression de la taxe professionnelle pour compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Figé au montant de 409,5 K€.

Prévision de 30 K€ pour faire face à d'éventuels dégrèvements de fiscalité.

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Budget 2026	Budget 2025
5 431 594,00	5 370 418,00

Contribution au SDIS 64 : montant estimé à +2,5 %

Subvention aux communes : 10 K€ à la commune de Pontacq pour la gestion de France Services.

Subvention aux entreprises : Remboursement aux agriculteurs pour la réalisation de diagnostics carbone (action PCAET).

65821 : subvention d'équilibre au budget annexe ZAE communes.

Subventions aux associations – Article 65748	BP 2026	BP 2025
Adm.	15 000,00	25 000,00
Services à la population	210 600,00	206 400,00
dont enseignement musical	135 000,00	137 400,00
dont aide à la formation	54 600,00	45 000,00
dont subvention événementiel	21 000,00	24 000,00
Développement économique et attractivité	12 150,00	7 750,00
dont commerce/artisanat		2 600,00
dont agriculture	9 150,00	4 150,00
dont accompagnement des collectifs	3 000,00	1 000,00
Solidarités territoriales	50 000,00	67 000,00
dont France Rénov		17 000,00
dont associations à vocation sociale	50 000,00	50 000,00
TOTAL	287 750,00	306 150,00

Les crédits ouverts en matière de subventions aux associations baissent de 18 K€ par rapport au BP 2025 pour atteindre 288 K€.

- Enseignement musical : réinscription de l'enveloppement de soutien à l'enseignement musical uniformisé sur l'ensemble du territoire (déploiement du PCT) et ajustement de l'enveloppement de l'aide à la formation au nombre d'équipes évoluant au niveau national
- Social : retrait de la subvention à Soliha suite à l'internalisation du poste

Autres contributions - article 65568		
	BP 2026	BP 2025
SM Tourisme Nord Béarn	152 000,00	151 291,00
SMGP	28 000,00	33 783,90
GEMAPI	345 583,00	337 143,30
SMAA	49 000,00	50 332,16
SM Gabas	56 000,00	46 228,14
SM bassin versant des luys	110 583,00	110 583,00
SM Bassin du Gave	130 000,00	130 000,00
SM ZAEI Garlin	33 250,00	42 750,00
Numérique	11 370,00	19 961,22
Aéroport	90 000,00	30 000,00
Pôle métropolitain du Pays de Béarn	45 000,00	43 074,40
SIECTOM	3 502 000,00	3 368 994,20
TOTAL	4 207 203	4 026 998

CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES

Budget 2026	Budget 2025
9 000,00	5 000,00

9 K€ pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

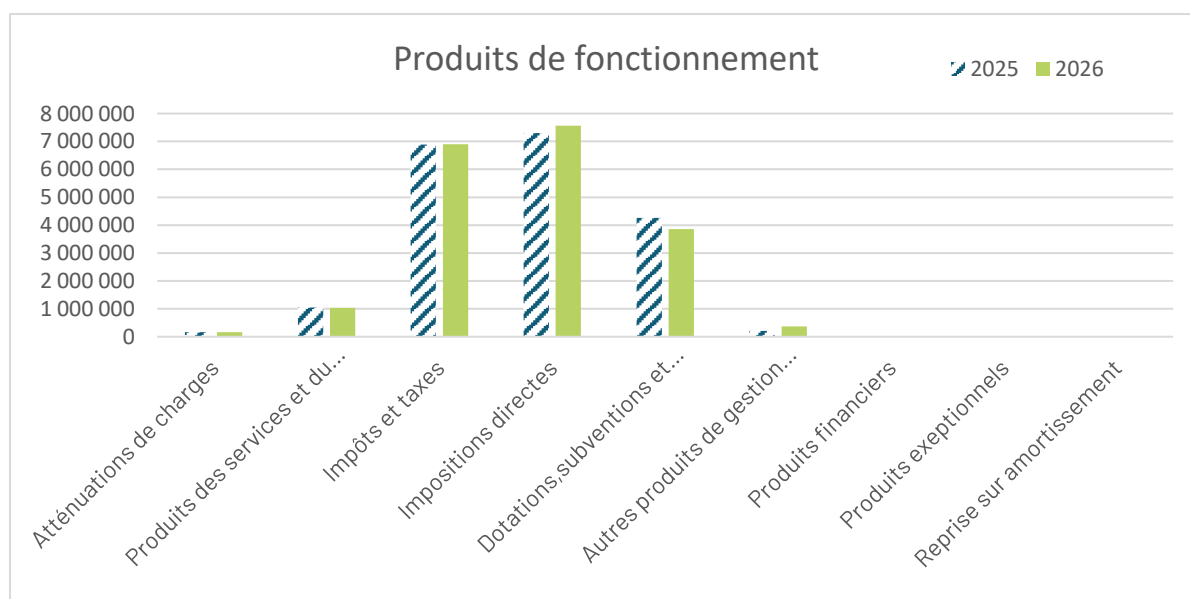
CHAPITRE 68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Budget 2026	Budget 2025
2 000,00	284,00

En l'absence d'ouverture de nouveaux contentieux, seule une enveloppe de 2 K€ est prévue pour la provision concernant des créances douteuses.

Les **recettes réelles de fonctionnement** atteignent au global 19 902 989 €, contre 19 884 861,51 € l'an dernier. Une hausse de + 0,1 % sur l'exercice.

RECETTES	Budget primitif 2026	CA 2025	BP 2025
013- ATTENUATION DE CHARGES	170 000,00	-00	168 900,00
70- PROD. DES SCES DU DOMAINE, DIVERS	1 041 820,00	-00	1 045 936,00
73- IMPÔTS ET TAXES	6 903 811,00	-00	6 891 193,00
731 - IMPOSITIONS DIRECTES	7 563 062,00	-00	7 298 727,00
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS.	3 857 596,00	-00	4 265 685,00
75- AUTRES PRODUITS ET GESTION COURANTE	366 700,00	-00	214 420,51
Total des recettes de gestion courante	19 902 989,00	0,00	19 884 861,51
76- PRODUITS FINANCIERS	-00	-00	-00
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	-00	-00	-00
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISI	-00	-00	-00
Total des recettes réelles de fonctionnement	19 902 989,00	0,00	19 884 861,51
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	64 813,00	0,00	14 578,40
Total recettes de fonctionnement	19 967 802,00	0,00	19 899 439,91
R002 - report excédent n-1	0,00		3 875 886,75
Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 967 802,00	0,00	23 775 326,66
Résultat global de l'exercice en fonctionnement	0,00	0,00	0,00



CHAPITRE 70 – PROD. DES SERVICES DU DOMAINE, DIVERS

Budget 2026	Budget 2025
1 041 820,00	1 045 936,00

Ajustements des recettes à la fréquentation des services à la population.

CHAPITRE 73 – IMPOTS ET FISCALITE

Budget 2026	Budget 2025
6 903 811,00	6 891 193,00

11

Recettes figées par nature pour les **attributions de compensation** en l'absence de transfert de compétences.

Fractions de TVA reversées suite aux suppressions de la TH sur les résidences principales et de la CVAE : figées selon les dispositions du PLF 2026.

CHAPITRE 731 – IMPOSITIONS DIRECTES

Budget 2026	Budget 2025
7 563 062,00	7 298 727,00

En l'absence de notification de l'Etat :

- Impôt ménages : actualisation forfaitaire des bases de + 1 % et évolution physique de 1 %
- CFE : + 2% sur les bases
- 1% sur la TASCOT et les IFR

Calibrage de la TEOM et de la taxe GEMAPI selon les inscriptions budgétaires 2026, en tenant compte d'un reliquat 2025 estimé.

CHAPITRE 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Budget 2025	Budget 2025
3 857 596,00	4 265 685,00

Dotation globale de fonctionnement : évaluation selon les dispositions du PLF 2026.

TAD et mobilité : 7,3 K€ de fonds vert et 57 K€ de subvention régionale inscrits.

Petite enfance – enfance/jeunesse : montant prudentiel des recettes CAF dans l'attente de la signature de la CTG et compte tenu de la fréquentation de certains équipements.

Social : 53 K€ de l'ANAH pour le pacte territorial + subvention de 25 K€ de l'ARS pour le poste de CLS + 10 K€ pour l'étude habitat.

Maintien des financements Région, Département et Agence de l'eau pour les plans de gestion des pelouses sèches et de la zone humide de Ger.

Financements de l'Etat pour les postes de chargée de mission PVD et pour l'inclusion numérique.

Baisse de 52 K€ de la **compensation de l'abattement de moitié des valeurs locatives des établissements industriels** conformément au PLF 2026.

Fin de l'inscription budgétaire du **FDPTP** en raison de sa nouvelle mobilisation dans les variables d'ajustement des contributions de l'Etat aux collectivités.

12

CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Budget 2026	Budget 2025
366 700,00	214 420,51

Ce chapitre augmente de 152 K€ par rapport à l'an dernier du fait de l'inscription du loyer de la MSP de Soumoulou sur l'année.

CHAPITRE 013 – ATTENUATIONS DE CHARGES

Budget 2026	Budget 2025
170 000,00	168 900,00

- **Indemnités journalières** adaptées aux hypothèses d'arrêts prévues en dépenses
- Remboursement par le CDG du détachement du délégué syndical
- 6479 : part salariale tickets restaurants

La section d'investissement

DEPENSES	RAR	Budget primitif 2026
Chapitre 20 - art 2051 "Concessions et droits similaires"		80 000,00
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées		69 416,00
Chapitre 21 - ar 2121-Plantations		1 000,00
Chapitre 23 - art 2312 "Aménagement de terrain" et 2313		5 000,00
Opération 25 : Travaux de bâtiments		789 525,53
Opération 31 : Acquisition de matériel		144 850,00
Opération 34 : Economie		191 850,00
Opération 38 : Etudes		18 000,00
Opération 45 : Planification		114 898,00
Opération 46 : GEMAPI		28 020,00
Opération 47 : Aire d'accueil des Gens du voyage		250 000,00
Opération 48 : Piscines		162 500,00
Opération 49 : MSP Soumoulou		205 500,40
Opération 51 : Habitat		61 600,00
Opération 52 : Requalification ZAE		64 464,00
Opération 53 : Reconstruction de l'espace jeunes de Morlaàs		593 454,03
Opération 55 : Travaux sur foncier		285 511,81
Opération cpte de tiers 10 : plantation de haies bocagères		0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	3 065 589,77
1641 - Remboursement du capital		312 340,00
165 - Restitution caution		2 000,00
27638-Avance au budget photovoltaïque		324 934,22
276358 - Numérique : avance remboursable		0,00
1321 - annulation de subvention pour réimputation		56 918,05
1323 - annulation de subvention pour réimputation		24 087,00
13278 - annulation de subvention pour réimputation		45 985,94
Total des dépenses financières	0,00	766 265,21
Total dépenses réelles d'investissement	0,00	3 831 854,98
040 - OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		64 813,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		110 663,27
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00	175 476,27
TOTAL	0,00	4 007 331,25
001 - report déficit d'investissement n-1		
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00	4 007 331,25

RECETTES	RAR	Budget primitif 2026
Opération 25 : Travaux de bâtiments - hors fctva		256 459,00
Opération 31 : Acquisition de matériel - hors fctva		19 461,82
Opération 34 : Economie - hors fctva		5 666,61
Opération 38 : Etudes - hors fctva		0,00
Opération 45 : Planification		0,00
Opération 46 : GEMAPI - hors fctva		0,00
Opération 47 : Aire d'accueil des Gens du voyage - hors fctva		0,00
Opération 48 : Piscines - hors fctva		0,00
Opération 49 : MSP Soumoulou - hors fctva		585 625,75
Opération 51 : Habitat		0,00
Opération 52 : Requalification ZA - hors fctva		0,00
Opération 53 : Reconstruction EJ à Morlaàs		344 467,10
Opération 55 : Travaux sur foncier		0,00
Hors opération		126 990,99
Total des recettes d'équipement	0,00	1 338 671,27
Chapitre 16 - Emprunt		1 874 710,71
chapitre 10222 - FCTVA dont reste à percevoir 2024		0,00
Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés		0,00
Article 10226- Taxe d'aménagement		0,00
Total des recettes financières	0,00	1 874 710,71
Total recettes réelles d'investissement	0,00	3 213 381,98
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		213 286,00
040 - OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		470 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		110 663,27
Total recettes d'ordre d'investissement	0,00	793 949,27
Total	0,00	4 007 331,25
001 - report excédent d'investissement n-1		
Total des recettes d'investissement cumulées	0,00	4 007 331,25
Résultat global de l'exercice en investissement	0,00	0,00

CHAPITRES 66 et 16 – L'ANNUITE DE LA DETTE

Dépenses	Budget 2026	Budget 2025
66-CHARGES FINANCIERES	61 398,00	57 351,19
16 – Remboursement du capital de la dette	312 340,00	276 500,00

14

La CCNEB dispose d'une structure de dette saine et sans risque, uniquement constituée de 11 emprunts classés en A1 dans la charte Gissler. Tous sont à taux fixe.

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2026	1 827 219,84	284 178,63	51 340,71	335 519,34	1 543 041,20
2027	1 543 041,20	255 258,60	42 696,80	297 955,40	1 287 782,83
2028	1 287 782,83	242 251,79	35 930,48	278 182,27	1 045 531,03
2029	1 045 531,03	248 431,33	29 185,14	277 616,47	797 099,70

Le taux d'endettement (annuité rapportée au produit de fonctionnement) s'élevait à 1.7 % en 2025 et la capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) à 1,2 année. Ces deux indicateurs sont bien en deçà des seuils d'alerte.

La présentation consolidée

En plus de son budget général, la collectivité a 4 budgets annexes (dont un budget autonome) qui ont pour objet de suivre des services particuliers.

Présentés de manière consolidée la totalité des budgets de la collectivité (en prenant en compte le budget autonome), cela permet d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	12 399 168,55	4 760 040,64	4 760 040,64
RECETTES	12 399 168,55	4 760 040,64	4 760 040,64
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	25 821 949,21	20 441 317,97	20 441 317,97
RECETTES	25 821 949,21	20 441 317,97	20 441 317,97

REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE DE LEMBEYE

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	402 906,11	48 770,00	48 770,00
RECETTES	402 906,11	48 770,00	48 770,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	749 178,03	450 096,37	450 096,37
RECETTES	749 178,03	450 096,37	450 096,37

16

En l'absence d'intégration des résultats 2025, les dépenses réelles de fonctionnement de ce budget créé pour suivre la Régie des transports scolaires, régie dotée de la seule autonomie financière, chargée d'organiser et de gérer le transport scolaire des lignes desservant le Collège et les écoles primaires du secteur du Vic Bilh sont estimées à 450 096,37 €.

Les chapitres des charges à caractère général et des charges de personnel sont en légères baisses (-1,8 % et - 0,9 % respectivement par rapport au BP 2025) pour tenir compte de la réduction du nombre de circuits.

En recettes, le chapitre 70 prévoit la refacturation des trajets effectués pour les sorties pédagogiques des écoles et collège du secteur de Lembeye (18 K€) et les déplacements organisés par les services de la communauté (10 K€).

Pour le chapitre 74 : le montant estimé de la recette de la Région est de 422 K€.

En investissement, seul le remboursement du capital de la dette est prévu en l'absence de prise en compte des résultats N-1.

Le remboursement de la dette ancienne est prévu conformément aux tableaux d'amortissement, à savoir :

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2026	204 447,82	48 769,96	3 144,88	51 914,84	155 677,86
2027	155 677,86	49 422,76	2 492,08	51 914,84	106 255,10
2028	106 255,10	50 087,13	1 827,68	51 914,81	56 167,97
2029	56 167,97	27 799,05	1 151,44	28 950,49	28 368,92
2030	28 368,92	28 368,92	581,56	28 950,48	0,00

Budget Lotiss. Berlanne Ouest

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	825 824,33	825 824,33	825 824,33
RECETTES	825 824,33	825 824,33	825 824,33
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	850 798,10	171 619,47	171 619,47
RECETTES	850 798,10	171 619,47	171 619,47

17

Les principales dépenses réelles concernent le remboursement de l'annuité de dette :

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2026	152 968,27	59 205,54	6 215,40	65 420,94	93 762,73
2027	93 762,73	60 429,35	3 754,92	64 184,27	33 333,38
2028	33 333,38	33 333,38	1 236,67	34 570,05	0,00

Le budget intègre par ailleurs la vente de lots pour 159 188,67 € et les écritures d'ordre afférentes à la gestion du stock du budget.

BUDGET ZAE COMMUNES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	386 857,03	259 799,00	259 799,00
RECETTES	386 857,03	259 799,00	259 799,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	415 402,91	287 104,00	287 104,00
RECETTES	415 402,91	287 104,00	287 104,00

Les dépenses de fonctionnement réelles intègrent 27,3 K€ pour les travaux de division parcellaire et 5 € pour d'éventuels arrondis de TVA.

En recettes, la vente des derniers lots de la zone de Pey est inscrite, pour un total de 251 955 € HT. Le budget prend aussi en compte la participation de 50% sur les travaux effectués sur Pey et le reversement des produits de cession à la commune de Pontacq, conformément aux modalités financières et patrimoniales définies lors du transfert de la pleine propriété des terrains en 2017.

Après inscription des différentes écritures d'ordre, la subvention d'équilibre du budget général s'élève à 9,5 K€.

PHOTOVOLTAIQUE

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	263 609.48	333 726 ,72	333 726 ,72
RECETTES	263 609.48	333 726 ,72	333 726 ,72
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	31 243,51	14 792,50	14 792,50
RECETTES	31 243,51	14 792,50	14 792,50

Outre les opérations d'amortissement (8,8 K€ en dépenses et 0,4 K€ en recettes), le budget ouvre les crédits nécessaires à l'entretien des panneaux pour 3 K€, à des travaux d'entretien pour 2 K€ et à une enveloppe de 1 K€ pour le règlement des différentes taxes.

La vente d'électricité est prévue à hauteur de 14,4 K€.

En investissement, des crédits à hauteur de 333,3 K€ sont prévus au chapitre 23 pour les travaux d'installation de l'ombrière photovoltaïque sur le parking de la CCNEB. L'équilibre de cette section est assuré par une avance du budget général de 325 K€.